



LA GRANDE COURSE DES PERES NOEL

de Saint-Benoit 86280

REGLEMENT DE L'EDITION 2025

- 1- La Course des Pères Noël organisée par le comité des Fêtes de Saint Benoit, disputée sur une boucle de 7,5km partira de la Hune le samedi 20 décembre 2025 à 10h30. La course est limitée à 1200 participants.
- 2- La Course des Pères Noël est ouverte à toute personne âgée de 15 ans et + et munie de l'attestation de Parcours Prévention Santé (PPS) et de son numéro OU de la licence FFA 2025. Pour les mineurs à partir de 15 ans, non détenteurs de la licence FFA 2025, le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition de moins d'un an reste obligatoire. Il sera accompagné de l'autorisation parentale pour la participation à la course.
- 3- L'engagement est fixé à 11 € (frais de gestion inclus) dont 2 € sont reversés à un Hôpital pour les enfants. En cas d'absence à la course, l'engagement ne sera pas remboursé et sera intégralement reversé à un Hôpital pour les enfants. En cas d'hospitalisation sur présentation du bulletin d'hospitalisation, 8 € seront remboursés.
- 4- Assistance médicale. La sécurité est assurée par Action Sauvetage et elle est coordonnée par un médecin.
- 5- Classement : 1 seul classement individuel. Il n'y aura pas d'affichage. La communication du classement sera effectuée individuellement par SMS.
- 6- Récompenses : Un cadeau Partenaire est offert à tous les participants. Les 3 premiers H et F, les plus beaux chariots et les meilleurs déguisements seront récompensés à l'issue de la Course dans la salle de la Hune par les Partenaires.
- 7- Un déguisement de Père Noël est vivement recommandé.
- 8- Par mesure de sécurité les accompagnateurs à vélo et les chiens ne sont pas admis.
- 9- Droit à l'image : L'organisation se réserve de pouvoir utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelque forme que ce soit sur tout support en France et pour une durée minimum de deux ans.
- 10- La course des Lutins est réservée aux enfants de 6 à 11 ans révolus.